

# OMPI



A/47/15

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 septembre 2009

F

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

## **ASSEMBLÉES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI**

**Quarante-septième série de réunions**  
**Genève, 22 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2009**

**RESUME DES RECOMMANDATIONS FORMULEES**  
**PAR LE COMITE DU PROGRAMME ET BUDGET A SA QUATORZIEME SESSION**  
**TENUE DU 14 AU 16 SEPTEMBRE 2009**

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le présent document récapitule les recommandations formulées par le Comité du programme et budget (PBC) à sa quatorzième session (14-16 septembre 2009) suite à l'examen des points de l'ordre du jour et des documents correspondants indiqués dans le document WO/PBC/14/1, qui est joint en annexe.
2. Il est rappelé que faute de temps, lors de la session susmentionnée le PBC n'a pas pu examiner la totalité des points inscrits à son ordre du jour et a donc décidé de renvoyer directement aux assemblées des États membres de l'OMPI l'examen des points suivants : point 10 (Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de modules informatiques pour assurer la conformité avec le nouveau Règlement financier et son règlement d'exécution et les normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS), document WO/PBC/14/6), point 11 (Proposition de révision du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier, document WO/PBC/14/7), point 13 (Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction, document WO/PBC/14/9) et point 15 (Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la sécurité, document WO/PBC/14/11).

3. Le rapport complet sur la quatorzième session du PBC, à approuver conformément à la procédure établie, sera produit en temps utile.

4. Les recommandations formulées par le PBC à sa quatorzième session en ce qui concerne les points de l'ordre du jour indiqués sont récapitulées ci-après.

#### POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

##### ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES POUR 2008 ET ÉTAT DU PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS AU 30 JUIN 2009 (document WO/PBC/14/2)

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note du contenu du document WO/PBC/14/2.

#### POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

##### RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2008 (document WO/PBC/14/3)

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, d'approuver le contenu du document WO/PBC/14/3.

#### POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

##### PROGRAMME ET BUDGET PROPOSÉ POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010-2011 (document WO/PBC/14/4)

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, d'approuver le programme et budget proposé pour l'exercice biennal 2010-2011 (document WO/PBC/14/4), sous réserve des modifications convenues indiquées ci-après :

i) la modification des exposés de programme officiellement demandée par les délégations en ce qui concerne les programmes 5, 8, 9, 14, 16, 17, 18, 20, 27 et 30;

ii) une augmentation des dépenses autres que les dépenses de personnel de 100 000 francs suisses pour le programme 8; de 220 000 francs suisses pour le programme 9; et de 230 000 francs suisses pour le programme 30, assortie d'une diminution correspondante des ressources non affectées, pour un montant total de 550 000 francs suisses; et

iii) une dotation provisoire de 2,3 millions de francs suisses pour financer les coûts de démarrage et la mise en œuvre immédiate des projets et du mécanisme de coordination du Plan d'action pour le développement, sous réserve de l'approbation du CDIP et de l'Assemblée générale. Les propositions entérinées par le CDIP seront soumises au Comité du programme et budget à sa prochaine session pour approbation budgétaire finale.

Le Comité du programme et budget a prié le Secrétariat de procéder à un examen de la procédure budgétaire appliquée aux projets proposés par le CDIP pour la mise en œuvre des recommandations relatives au Plan d'action pour le développement, en vue de soumettre les recommandations issues de cet examen au Comité du programme et budget à sa prochaine session ordinaire.

#### POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

##### PROCÉDURE DE SÉLECTION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES (document WO/PBC/14/5)

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne,

- i) d'approuver la procédure de sélection du vérificateur externe des comptes;
- ii) de constituer le jury de sélection d'ici à mars 2010;
- iii) d'autoriser le Secrétariat à engager la procédure de sélection.

#### POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

##### RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT DE L'OMPI (exposé présenté oralement)

Le Comité du programme et budget a remercié le président du Comité d'audit pour son exposé et recommandé à l'Assemblée générale d'examiner de façon exhaustive les recommandations du Comité d'audit en vue de leur mise en œuvre.

#### POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

##### COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT DE L'OMPI (exposé présenté par le président)

Le Comité du programme et budget (PBC) a recommandé à l'Assemblée générale

- i) de renouveler le mandat de tous les membres du Comité d'audit jusqu'en janvier 2011;

ii) de réexaminer le processus de roulement et le nombre des membres du Comité d'audit en vue d'arrêter les modifications correspondantes à sa session de 2010; et

iii) de créer un groupe de travail aux fins de l'alinéa ii) ci-dessus, composé de sept (7) coordonnateurs de groupe, des États membres intéressés, du bureau du PBC et du président du Comité d'audit (ou du vice-président, en son absence). Le groupe de travail présentera sa recommandation au PBC à sa prochaine session (en 2010) afin de permettre aux États membres de choisir les nouveaux membres du Comité d'audit au mois de décembre 2010.

#### POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

##### RAPPORT DE L'AUDITEUR INTERNE

(exposé présenté oralement)

Le Comité du programme et budget a pris note du rapport de l'auditeur interne.

#### POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

##### ÉTAT D'UTILISATION DES RÉSERVES

(document WO/PBC/14/8)

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, de prendre note du contenu du document WO/PBC/14/8.

#### POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR

##### PROPOSITION RELATIVE À UNE NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE

(document WO/PBC/14/10)

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne,

i) de prendre note du projet envisagé de nouvelle salle de conférence tel que décrit dans le document WO/PBC/14/10 (aux paragraphes 30 à 38 et à l'annexe II) et dans la brochure de l'architecte visée au paragraphe 4;

ii) de prendre note du coût total estimatif de 64,2 millions de francs suisses en prenant acte du fait qu'une somme de 4,2 millions de francs suisses a déjà été approuvée par les assemblées le 12 décembre 2008 pour la "phase I", comme indiqué au paragraphe 52 et à l'annexe IV;

iii) d'étudier la proposition tendant à autoriser le Secrétariat à utiliser, dans l'éventualité où cela serait nécessaire, une provision pour divers et imprévus d'un montant de 4 millions de francs suisses, comme indiqué au paragraphe 53 et à l'annexe IV;

iv) d'étudier la proposition tendant à approuver que le solde du financement du projet provienne d'une dotation de 24 millions de francs suisses tirés des réserves de l'OMPI et d'un prêt commercial d'un montant de 40 millions de francs suisses comme indiqué aux paragraphes 56 à 58;

v) de prendre note de la structure, du contrôle et de la vérification de la gestion proposés pour le projet aux paragraphes 42 à 49; et

vi) de prendre note du calendrier indicatif du projet tel qu'indiqué au paragraphe 41 et à l'annexe III.

[L'annexe suit]

**OMPI**



**WO/PBC/14/1**

**ORIGINAL : anglais**

**DATE : 14 septembre 2009**

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

## **COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET**

**Quatorzième session**  
**Genève, 14 – 16 septembre 2009**

### **ORDRE DU JOUR**

*adopté par le Comité du programme et budget*

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour  
voir le présent document.
3. États financiers intermédiaires pour 2008 et état du paiement des contributions  
au 30 juin 2009  
voir le document WO/PBC/14/2.
4. Rapport sur l'exécution du programme en 2008  
voir le document WO/PBC/14/3.
5. Programme et budget proposé pour l'exercice biennal 2010-2011  
voir le document WO/PBC/14/4.
6. Procédure de sélection du vérificateur externe des comptes  
voir le document WO/PBC/14/5.

7. Rapport du président du Comité d'audit de l'OMPI  
exposé présenté oralement.
8. Composition du Comité d'audit de l'OMPI  
exposé présenté par le président.
9. Rapport de l'auditeur interne  
exposé présenté oralement.
10. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de modules informatiques pour  
assurer la conformité avec le nouveau Règlement financier et son règlement d'exécution  
et les normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS)  
voir le document WO/PBC/14/6.
11. Proposition de révision du Règlement financier et du règlement d'exécution du  
Règlement financier  
voir le document WO/PBC/14/7.
12. État d'utilisation des réserves  
voir le document WO/PBC/14/8.
13. Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction  
voir le document WO/PBC/13/9.
14. Proposition relative à une nouvelle salle de conférence  
voir le document WO/PBC/14/10.
15. Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la sécurité  
voir le document WO/PBC/14/11.
16. Adoption du rapport
17. Clôture de la session

[Fin de l'annexe et du document]